Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213502347-20260326-2026_012-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE & VILAINE
CANTON DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 26 MARS 2026

COMMUNE DE QUÉDILLAC

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie

Date de convocation du Conseil Municipal	23 mars 2026
Date d'affichage de la convocation	23 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	15

Étaient présents :

Lydie MÉAL	Vincent CRESPEL	Chrystèle BARBIER
Alain MASSARD	Karine LEMOINE	Christophe GOBIN
Dominique ROLLAND	Fabien THÉAUD	Fabien ROUILLÉ
Karen LECHEVESTRIER	Sandrine VITRE	Laëtitia CHIFFAIN
Johann CADIEU	Emmanuelle DUVAL	Amélie BERKI

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

2026-012 - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale)

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de désigner au sein de chaque collectivité adhérente au C.N.A.S, un délégué représentant les élus et un délégué représentant les agents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉSIGNE :

- **Lydie MÉAL**, Maire, déléguée local du CNAS, représentant les élus.

Madame la Maire informe le Conseil Municipal, que :

- **Nathalie GORRÉ**, secrétaire générale de la mairie, est désignée déléguée locale du CNAS, représentant les agents.

Le secrétaire de séance,
Christophe GOBIN

Pour extrait conforme,
Mme la Maire, Lydie MÉAL